

Année scolaire 2005 – 2006

Rentrée des élèves : Vendredi 2 septembre 2005



VACANCES	départ	Reprise des cours
Toussaint	Vendredi 21 octobre 2005	Jeudi 3 novembre 2005
Noël	Vendredi 16 décembre 2005	Mardi 3 janvier 2006
Hiver	Vendredi 3 février 2006	Lundi 20 février 2006
Printemps	Vendredi 7 avril 2006	Lundi 24 avril 2006

***Le départ en vacances a lieu après la classe les jours indiqués et la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.*

Fin des cours : Mardi 4 Juillet 2006

**Elections des représentants des Parents d'Elèves
VENDREDI 14 OCTOBRE 2005**

Carnet d'adresses

CIO (Centre d'Information et d'Orientation)

Directrice : Madame Blin-Nicolas
103, route de l'empereur
92500 Rueil-Malmaison
Tel. : 01 47 49 43 00 - cio-rueil@ac-versailles.fr

Inspection Académique

Inspecteur Académique : Monsieur Sivirine
167, avenue Joliot Curie
92013 Nanterre Cedex
Tel : 01 40 97 34 34

Guide de Rentrée 2005 – 2006



Collège Jules Verne

99, route de l'Empereur
Rueil-Malmaison
Téléphone : 01 47 16 99 02
0921590d@ac-versailles.fr

Réunion de rentrée fcpe

Mardi 20 septembre 2005

20 heures 30

«Salle de permanence»
Collège Jules Verne

Votre enfant est scolarisé au collège Jules Verne

I. Les cycles :

Le collège s'organise autour de 3 cycles :

- Le cycle 1 : cycle de consolidation : CM2 et 6^{ème}
- Le cycle 2 : cycle central : 5^{ème} et 4^{ème}
- Le cycle 3 : cycle d'orientation : 3^{ème} et 2^{nde}

II. La SEGPA :

La SEGPA (Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) est une section intégrée au collège. La SEGPA accueille uniquement des jeunes rencontrant des difficultés scolaires graves et persistantes. Ces jeunes sont tous affectés avec l'accord des familles, par la Commission de circonscription du second degré (C.C.S.D.). La direction de la SEGPA est assurée par Madame Bascunana.

A partir de la 4^{ème}, le temps d'enseignement est partagé entre des matières générales et un des 2 enseignements professionnels proposés à Jules Verne : horticulture, hygiène alimentation service. *Pour rappel, 4 enseignements professionnels étaient proposés jusqu'à la rentrée 2004.*

En fin de 3^{ème}, les élèves qui ont 16 ans s'orientent vers des CAP qu'ils préparent en CFA (Centre de Formation d'Apprentis) ou en lycée professionnel.

- 2 classes de 6^{ème}
- 4 classes de 5^{ème}
- 4 classes de 4^{ème}
- 4 classes de 3^{ème}

**SEGPA Rentrée 2005
64 élèves environ**

III. Le collège (hors SEGPA)

Le collège sera normalement composé de 24 classes :

- 6 classes de 6^{ème}
- 6 classes de 5^{ème}
- 6 classes de 4^{ème}
- 6 classes de 3^{ème}

**Rentrée 2005
642 élèves environ**

Quelques chiffres (2004) pour les résultats en fin de 3^{ème} :

- 91.9% des élèves ont été reçus au Brevet des Collèges
- 79.5 % des élèves sont passés en 2^{nde} générale et technologique
- 16.7 % des élèves sont passés en 2^{nde} professionnelle
- 3.8 % des élèves ont redoublé

L'équipe de parents **fcpe** :

• Marc Hérouard	5 ^{ème}	01 47 08 41 04
• Jean Francis Perrin	5 ^{ème}	06 08 80 73 40
• Véronique Soudry	3 ^{ème}	01 47 32 12 35
• Bruno Tardif	4 ^{ème}	01 47 49 13 91
• Annie Beague	3 ^{ème}	01 47 16 16 59
• Bernard de Saint Ours	4 ^{ème}	01 47 51 21 11
• Patrice Perrin Fievez	5 ^{ème}	01 46 25 99 37
• Sylvie Régnier	6 ^{ème}	06 08 81 23 37

 **Nous écrire:** fcpejulesvernerueil@free.fr 

Réunion de rentrée FCPE, ouverte à tous les parents : **Mardi 20 septembre 2005 à 20 heures 30** au collège Jules Verne, en présence de Monsieur Detalencourt, Principal du collège.

Nous avons besoin de votre participation !

Vous souhaitez vous investir dans la vie du collège, être **parent délégué** de classe, siéger au Conseil d'administration ?

N'hésitez pas à vous faire connaître au plus tôt et soyez présent à la réunion de rentrée du **20 septembre 2005**.

La FCPE Jules Verne organise des réunions mensuelles **ouvertes à tous les parents**. Nous évoquons la vie au sein du collège (vie scolaire, gestion de problèmes éventuels, comptes-rendus conseils de classes, Conseils d'Administration, entrée au Lycée, débats divers...). Ce sont des moments privilégiés d'échanges entre parents.

Ces réunions se tiendront cette année au Club de Buzenval - 57 rue du 19 janvier à Rueil-Malmaison, à partir de 20 heures 30. Dates:

Mardi 4 octobre 2005

Mardi 15 novembre 2005

Mardi 13 décembre 2005

Mardi 17 janvier 2006

Mardi 7 mars 2006

Mardi 25 avril 2006

Mardi 23 mai 2006

Mardi 6 juin 2006 Mardi 27 juin 2006

Nous organisons aussi pour nos adhérents, des formations (bien utiles !) délégués parents, délégués commissions d'appel ...

Rôle des parents délégués FCPE au Collège Jules Verne

Vous pourrez compter sur les parents FCPE

Pour défendre une éducation basée sur les valeurs de :

- laïcité (toujours aussi nécessaire),
- gratuité de l'enseignement public,
- égalité des chances (vrai soutien aux élèves en difficulté)

Pour vous représenter à toutes les instances de la vie du collège :

- aux conseils d'administration,
- aux conseils de classe,
- aux conseils de discipline,
- aux commissions d'appel, d'affectation, restauration, CESC...
- aux instances locales et départementales (Inspection Académique, Rectorat, Conseil Général des Hauts de Seine...),
- au sein de la première Fédération nationale de parents d'élèves.

Pour vous informer grâce :

- A nos réunions ouvertes à tous,
- A notre lettre d'informations aux adhérents FCPE de Rueil-Malmaison
- A notre site Internet : <http://fcpejulesvernerueil.free.fr>

Vous voulez comprendre et/ou participer à la vie du collège, suivre la scolarité de votre enfant ?

➤ **Adhérer**
à la FCPE

« Vos idées feront école »

La **Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques** est la plus représentative des associations de parents d'élèves. La **FCPE** revendique, pour tous les enfants et les jeunes, un service public d'éducation, **gratuit** et **laïque**, qui les conduit, selon leurs vœux, à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle. La **FCPE** exige que la priorité politique pour l'enfance et la jeunesse se concrétise dans les budgets de l'Etat et des collectivités locales au profit du service public laïque d'éducation et des activités périscolaires : culturelles, sociales, sportives.

Elections des représentants des Parents d'Elèves

VENDREDI 14 OCTOBRE 2005

****Rappel : les 2 parents ont le droit de voter ...
(vous pouvez aussi voter par correspondance)**

VOTEZ FCPE !

IV. L'administration du Collège

- Principal : Mr Detalencourt
- Principal adjoint : Mme Haumont Blancard
- Directrice SEGPA : Mme Bascunana
- Conseillère d'éducation : Mme Barbier
- Intendante : Mme Arceluz
- Secrétaire : Mme Bres
- Médecin scolaire : Mme Galland
- Infirmière scolaire : Mme Courtois
- Assistante sociale : Mme Allizard
- Médiatrice : Mme Levionnais
- Documentaliste CDI: Mlle Bischoff
- Accueil : Mme Ali

V. Le Foyer Socio Educatif - l'U.N.S.S. – Les clubs et permanence

Le Foyer Socio Educatif (**FSE**) : A la rentrée de septembre, un appel à cotisation au FSE vous sera adressé. **Cette cotisation est facultative**. Le FSE permet d'offrir aux élèves des activités enrichissantes, relevant de champs d'intérêt divers, de les faire intervenir dans les décisions, dans l'organisation des activités, dans le fonctionnement et la gestion même de l'association. Il s'agit, en amenant les élèves à être pleinement partie prenante de la vie du FSE, de favoriser le développement du sens de la responsabilité et du jugement. L'action du FSE s'inscrit ainsi dans le projet d'éducation à la citoyenneté. La prise d'initiatives et de responsabilités par les élèves se fait avec l'aide et le conseil technique des personnes adultes de l'établissement.

L'Union Nationale du Sport Scolaire (**UNSS**) est une fédération multisports ouverte à tous les jeunes collégiens et lycéens scolarisés. Au collège Jules Verne, il est possible de pratiquer : Volley-ball, badminton, escalade, golf ou handball.

Les élèves sont encadrés par les professeurs d'Education Physique et Sportive du collège et sont sollicités pour participer à des compétitions.

Clubs et permanence : Lors de l'interclasse du déjeuner quelques activités sont organisées : Club Théâtre, club journal, club grec. Une permanence de mathématiques, animée par les professeurs de mathématiques du collège, accueille les élèves les : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi. *Consultez le carnet de correspondance de votre enfant.*

VI. Les options, le nouveau Brevet des collèges ...

- En fin de 6^{ème}, votre enfant pourra faire le choix d'étudier le Latin (option).
 - En fin de 5^{ème}, votre enfant, pourra s'il le souhaite et en fonction de ses résultats en LV1, opter pour une «4^{ème} section européenne» Allemand ou Anglais.
 - En fin de 4^{ème}, l'option Grec est proposée aux élèves.
 - En fin de 3^{ème} les élèves passent l'épreuve du Brevet des Collèges. Une nouvelle organisation du brevet des collèges **serait** applicable dès la session de mai 2006.
- Sous réserve:** concernant le **contrôle continu** du nouveau brevet, **seuls seraient pris en compte les résultats obtenus en classe de 3^{ème}.**
- En 3^{ème} également, tous les élèves doivent effectuer un stage d'une semaine en entreprise (les modalités vous seront communiquées par l'administration du collège).

Quelques chiffres sur les choix de langues vivantes (en %) :

LV1	Anglais : 70		Allemand : 18	Russe : 12
LV2	Espagnol : 61	Russe : 7	Allemand : 3	Anglais : 29

A savoir:

- L'Anglais LV2 est **obligatoire** pour les LV1 Russe ou Allemand
- L'option «section européenne» est proposée aux LV1 Anglais ou Allemand

2005	LV1	LV2	Options	
6 ^{ème}	Anglais Allemand Russe			
5 ^{ème}	Anglais Allemand Russe		Latin	
4 ^{ème}	Anglais	Allemand Espagnol Russe	Latin	section Européenne (pour les LV1Anglais ou LV1 Allemand) + 2 heures
	Allemand Russe	Anglais		
3 ^{ème}	Anglais	Allemand Espagnol Russe	Latin +3h ou Grec +3h	section Européenne (pour les LV1Anglais ou LV1 Allemand) + 2 heures
	Allemand Russe	Anglais		

Classes CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique)

2005	LV1	LV2	Option
6 ^{ème}	Anglais Allemand		
5 ^{ème}	Anglais Allemand		Latin
4 ^{ème}	Anglais	Russe Allemand Espagnol	Latin
	Allemand	Anglais	
3 ^{ème}	Anglais	Russe Allemand Espagnol	Latin
	Allemand	Anglais	

VII. Les horaires du Collège Jules Verne

	Ouverture	Fermeture	Début des cours
Matin	7h40	8h05	7h58
	8h40	9h00	8h53
	9h50	10h15	10h06
Après midi	13h15	13h40	13h33
	14h15	14h38	14h31

VIII. Conseils utiles - Que faire si ... ?

- ▶ **Votre enfant est malade :** Prévenir le collège. Contactez Madame Barbier Conseillère Principale d'Education.
- ▶ **Prise de rendez-vous avec le principal ou la principale adjointe :** Contactez le secrétariat.
- ▶ **Vous souhaitez rencontrer un professeur :** Demandez un rendez-vous par écrit sur le carnet de correspondance de votre enfant.
- ▶ **Un problème se pose dans la classe :** Contactez l'un des parents délégués de la classe (ses coordonnées sont notées dans le carnet de correspondance) .
- ▶ **Handicap :** Les élèves handicapés peuvent bénéficier d'un **1/3 temps** pour le Brevet des Collèges: joindre l'infirmerie qui transmettra au médecin scolaire (valable pour les enfants dyslexiques).
- ▶ **Enfants atteints d'allergies ou d'intolérance alimentaire :** Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) adapté à chaque cas peut être mis en place. Contactez le médecin scolaire.
- ▶ **Conseil de discipline:** Votre enfant est convoqué pour un conseil de discipline : Contactez très rapidement vos parents d'élèves élus.
- ▶ **Avis de redoublement :** En fin de 6^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, vous n'êtes pas d'accord avec la décision de redoublement ou d'orientation? Vous pouvez faire appel de la décision. Deux Fédérations de parents d'élèves siègent aux instances d'appel départementales (FCPE et PEEP) contactez très rapidement les représentants de parents élus du collège.

Aides et participation financières:

- ▶ Vous pouvez bénéficier d'une **bourse de collège:** Vous devrez retirer un dossier au secrétariat du collège au mois de septembre.
- ▶ **Le fonds social collégien** est destiné à répondre à des situations difficiles que peuvent connaître des collégiens ou leurs familles pour assumer les dépenses de scolarité et de vie scolaire.
- ▶ **Le fonds social** pour les **cantines** est destiné à faciliter l'accès à la restauration scolaire. Les élèves peuvent recevoir une aide leur permettant de faire face à tout ou partie des dépenses relatives aux frais de restauration. Pour pouvoir bénéficier d'une aide sur les fonds sociaux, vous devrez retirer un dossier au secrétariat de l'établissement.
- ▶ **Transports :** Si votre enfant utilise les transports en commun pour se rendre au collège, il peut dans certains cas bénéficier d'une carte **Imagin'R** ou d'une carte de transports subventionnée. Contactez l'Inspection d'Académie de Nanterre.
- **Nouveau: P@ss92:** Le Conseil Général propose une aide financière de 70 Euros aux familles pour la pratique d'activités sportives ou culturelles. Cette année, cette aide ne concernera que les élèves scolarisés en 5^{ème} à la rentrée 2005. Pour les modalités, contactez l'administration du collège.